

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE VIVRIER INTERNATIONAL » en abrégé «
I.V.I »

Siège Abidjan, Songon, Abidjan, commune de
Songon Abadjin Kouté Extension. Lot 36 ilot 10, Lot 36,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE VIVRIER INTERNATIONAL

» en abrégé « I.V.I »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
-Commerce général, Import-export, Agro-
industrie ;
-Représentation commerciale et intermédiation
d'affaires ;
-Logistique-transport et distribution de divers
produits ;
-Etudes-Conseils-formation, prestation de
services ;
-Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et Immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de
commerce. La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée. Et généralement toutes
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilières se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter
l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, Abidjan, commune de
Songon Abadjin Kouté Extension. Lot 36 ilot 10, Lot 36,
Ilot 10

Dirigeant(s) M TIENTO FRANCK VENETO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04194 du 26/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52642/GTCA/RC/2023 du 26/07/2023

